



Fruit d'un partenariat avec les centres de gestion du Calvados, de l'Orne et de la Manche ainsi que le CNFPT, la Licence professionnelle Métiers des administrations et collectivités territoriales forme ses lauréats à une insertion immédiate dans les principaux métiers des collectivités locales de gestion du personnel, de responsable des marchés publics, de responsable de gestion financière et budgétaire, d'instructeur du droit du sol, de directeur de centre communal d'action sociale, de secrétaire de mairie. Ses lauréats sont généralement recrutés par voie contractuelle et, en vue d'une titularisation, par voie d'un contrat à durée indéterminée ou par concours de la fonction publique territoriale (rédacteur ou attaché territorial).

RENSEIGNEMENTS

adresse	Université de Caen Normandie UFR Droit et sciences politiques Site universitaire d'Alençon · 61250 Damigny
téléphone	02 33 80 29 50
formation	severine.hubert@unicaen.fr
scolarité	droit.scolarite@unicaen.fr

RETROUVEZ PLUS D'INFORMATIONS
SUR NOTRE SITE INTERNET

1^{er} décembre 2016 | UNICAEN | 2016



UFR DROIT
& SCIENCES POLITIQUES

UNIVERSITÉ
CAEN
NORMANDIE

LICENCE PROFESSIONNELLE

MÉTIERS DES ADMINISTRATIONS & COLLECTIVITÉS TERRITORIALES



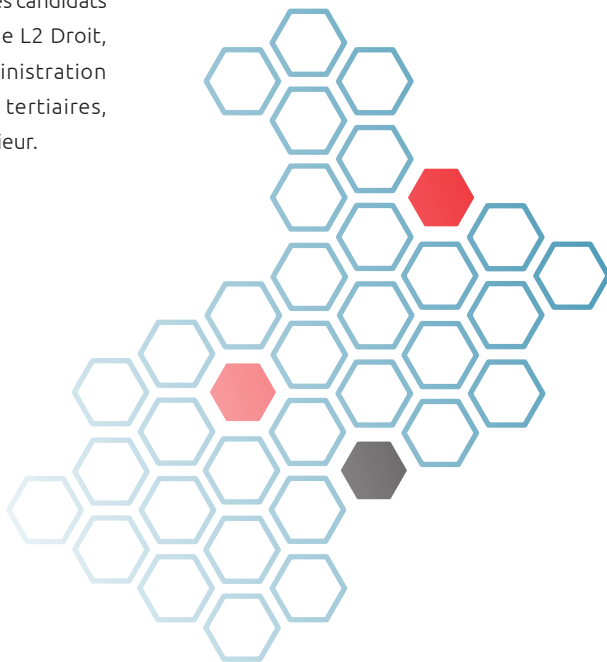
CONDITIONS D'ACCÈS

La formation est ouverte aux titulaires d'un diplôme de niveau BAC + 2 sous réserve de leur sélection par un jury formé par des membres de l'équipe pédagogique (étude d'un dossier papier puis entretien oral). Les candidats retenus sont généralement issus de L2 Droit, économie, gestion, AES ou Administration publique (LAP), BTS ou de DUT tertiaires, voire de formations de niveau supérieur.

Niveau de recrutement : Bac+2

LIEU DE FORMATION

Antenne de Droit d'Alençon,
Campus de Damigny,
Pôle universitaire de Montfoulon



PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS

Les étudiants doivent acquérir en un an les bases juridiques et de management fondamentales à l'exercice des métiers de l'Administration territoriale. Leurs profils sont cependant parfois inégaux en ces matières. C'est la raison pour laquelle une unité générale permet tout d'abord de mettre à niveau les connaissances de chacun d'entre eux à cet égard, notamment sur l'environnement institutionnel ainsi que sur l'encadrement juridique, c'est-à-dire sur l'ensemble des règles de droit qui gouvernent à titre général l'organisation et le fonctionnement des collectivités territoriales, et sur les outils de communication et d'information. À partir de 2017, la licence professionnelle propose, en outre, de renforcer l'approche de management public, à l'heure où la gestion des ressources publiques (financières, humaines, matérielles, etc.) constitue l'enjeu principal des réformes de l'Administration publique (y compris, et peut-être même surtout, de l'Administration territoriale).

Ce tronc commun de formation se ramifie, ensuite, à travers une unité d'enseignement spécifique qui permet aux étudiants de se spécialiser dans deux des trois disciplines suivantes :

- Finances et marchés publics,
- Urbanisme et affaires foncières,
- Ressources humaines et action sociale.

Seules deux d'entre ces matières font l'objet d'une notation, au choix de chacun des étudiants. La licence est, enfin, marquée par deux périodes de stage d'une durée globale de douze semaines dans une (de préférence) ou deux (par exception) collectivités territoriales. Cette immersion en collectivité doit être le moment d'une prise de contact institutionnelle avec le milieu dans lequel leur future profession sera exercée, de même que l'occasion de réaliser des premiers travaux à part entière tels que les rédactions d'un rapport de stage et d'un mémoire de projet pédagogique tutoré sous l'égide d'un enseignant chercheur.

COMPÉTENCES ACQUISES

Les lauréats de la licence professionnelle sont en mesure, à son issue, de travailler de façon opérationnelle au sein d'une collectivité territoriale dans les métiers auxquels elle les forme, principalement dans les domaines d'activités choisis dans le cadre de l'UES, même si une réelle polyvalence leur est globalement acquise. Leurs nouvelles compétences élèvent les étudiants à un très bon degré de connaissances techniques et de réflexion en ces domaines. Leur niveau d'expression écrite et orale a également progressé.

POURSUITE D'ÉTUDES

Possibilité de poursuite en master (le cas échéant après une procédure de validation d'études) même si le diplôme de licence professionnelle n'est normalement pas destiné à cette poursuite d'études.

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

- Chargé de la gestion du personnel
- Responsable des marchés publics
- Responsable de gestion financière et budgétaire
- Instructeur du droit du sol
- Directeur de centre communal d'action sociale
- Secrétaire de mairie

L'embauche peut s'opérer par la voie contractuelle ou par celle d'un concours de la fonction publique territoriale (attaché ou rédacteur territorial notamment).